

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 23

Artikel: On coo que sâ sè reveri
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

b) Licence en droit, six semestres ;
c) Licence es-lettres, quatre semestres ;
d) Licence es-sciences, quatre semestres.

e) Diplôme d'ingénieurs, sept semestres ;

f) Propédeutique médical, quatre semestres ;

g) Examen fédéral de médecine, cinq semestres à partir du propédeutique.

h) Examen fédéral de pharmacie, quatre semestres à partir de l'examen de commis.

GRADES UNIVERSITAIRES. — L'Université confère les grades universitaires et diplômes suivants :

a) Licence en théologie. b) Licence en droit. c) Licence es-lettres. d) Licence es-sciences (mathématiques, physiques ou naturelles). e) Licence es-sciences pharmaceutiques.

On sait que la licence est le degré entre celui de bachelier et celui de docteur. Le diplôme de bachelier es-lettres est conféré par le Gymnase, établissement destiné à préparer aux études universitaires.

f) Diplôme d'ingénieur constructeur.

g) Diplôme d'ingénieur mécanicien.

h) Diplôme d'ingénieur chimiste.

i) Doctorat en théologie. j) Doctorat en droit. k) Doctorat en médecine. l) Doctorat es-lettres. m) Doctorat es-sciences.

Les grades universitaires sont conférés à la suite d'examens déterminés par les règlements des facultés. Pour obtenir un grade ou un diplôme à l'Université de Lausanne, le candidat doit y être ou y avoir été immatriculé.

DIRECTION ET ADMINISTRATION. — Les professeurs ordinaires et extraordinaires forment le *Sénat universitaire*, qui se réunit obligatoirement chaque semestre.

Le Sénat universitaire nomme dans son sein, pour deux ans, son président, qui porte le nom de *Recteur*. Il n'est pas immédiatement rééligible et il est autant que possible choisi successivement dans les diverses facultés. Le Recteur sortant de charge est *Prorecteur* (vice-président) de l'Université.

Les professeurs ordinaires et extraordinaires d'une faculté forment le Conseil de cette faculté.

Les professeurs d'une section forment le Conseil de cette section.

Dans chaque Conseil de faculté, il y a un président, qui porte le titre de *Doyen*. Il est nommé par le Conseil pour le terme de deux ans. Il en est de même pour le secrétaire. — Le dernier Doyen sorti de charge devient *Vice-Doyen*.

La section des sciences pharmaceutiques et celle des sciences techniques sont dirigées chacune par un professeur, qui porte le titre de *Directeur*. Ces Directeurs sont nommés par le Conseil d'Etat pour le terme de deux ans.

Le Recteur et les deux Directeurs de section reçoivent une indemnité annuelle de 500 francs.

Une *Commission universitaire*, composée du Recteur, des Doyens est chargée de l'expédition des affaires courantes. Le Prorecteur et les Directeurs de sections y ont voix consultative.

L'Université a un secrétaire-caissier, nommé par le Conseil d'Etat sur le préavis de l'Université. Il reçoit un traitement annuel de 1500 fr. Il touche en outre une provision de 2 pour cent sur toute finance perçue par lui pour le compte de l'Université, et 5 francs pour chaque titre ou diplôme. Cette finance est payée par le gradué.

L'Université a un *bedeau* qui est à la fois concierge et huissier de l'Université. En cette qualité, il reçoit : a) de chaque licencié ou ingénieur, une gratification de cinq francs ; b) chaque docteur, une gratification de dix francs.

Chaque année, le Recteur — qui pourvoit à l'exécution des décisions du Sénat, et a une surveillance générale sur tout le personnel — adresse au Département un rapport général sur la marche de l'Université.

DISCIPLINE. — Les plaintes contre les étudiants sont déposées par écrit auprès du Recteur ; elles entraînent les peines disciplinaires suivantes :

a) Censure par le Doyen ou le Directeur, par le Conseil de faculté, le Recteur, la Commission universitaire, le Sénat :

b) Amendes ;

c) Suspension ;

d) Renvoi temporaire ;

e) Expulsion.

Le Recteur nanti d'une plainte provoque l'application de l'une des dispositions précédentes.

La loi, ainsi que le Règlement général sur l'organisation de notre Université, sont entrés en vigueur le 15 octobre 1890.

Le moutonnier de Mollens.

A l'occasion d'un article de la *Feuille d'avis*, qui demandait un moutonnier, c'est-à-dire un berger pour la commune de Mollens.

Nous, de Mollens, conseil fidèle,
Faisons savoir en ces cantons
Qu'il faut, dès la saison nouvelle,
Un nouveau pâtre à nos moutons.
La place au concours est donnée ;
Au greffe on peut se renseigner ;
Aux aspirants point de journée. (C)
Qui sera notre moutonnier ?

Il faudra, pour songer à l'être,
Certificats dressés dûment,
Des moutons qu'on aura fait paître
A leur entier contentement.

(C) Phrase consacrée pour annoncer que les personnes qui viendront s'offrir feront la course à leurs frais.

Sans avoir la main caressante,
Bon sel dans le fond du panier.
Chiens à l'humeur compatissante,
On n'est pas notre moutonnier.

Etes-vous sans peur, sans reproche,
Et les agneaux n'ont-ils jamais,
Jamais au vieux loup qui s'approche,
De leur sang payé votre paix ;
Jamais, friand de chair dodue,
N'avez-vous, chez le braconnier,
Fait rôtir la brebis... perdue ?
Vous serez notre moutonnier.

J. PORCHAT.

On coo que sâ sè reveri.

L'est tot parâi bôn d'avâi on bocon d'esprit à défaut de 'na bouna conchince.

Vo vo rassoveni dè cé gaillâ que passâvè pé lo Man, su Lozena, découté on cerasi tserdzi dè bio graffions ! Avâi-te fan, ào bin ellia balla fruita lài fasâi-te einviâ ? diabe lo mot y'ein sé ; mâ tantiâ que noutron coo grimpè su la fonda et sè préparé à preindrè onna bouna pomblâiâ dè cerisés, quand lo propriétéro, que sè trovâvè su on autre cerasi et que lo petaquin n'avâi pas vu, lài criè :

— Hé ! tsanero dè larro, lài-vo vé à mè cerisés !

— Eh bin quiet ! repond l'autro ; mè fotto atant dè voutrè cerisès què d'on coitron.

— Adon, que fédè-vo lé d'amont ?

— Ye tsertso lo tsemin dè Cudzy !

Et l'est dinsè que stu compagnon s'ein est teri à l'honneur, kâ l'autro n'a pas z'u on mot à repipâ.

On lulu dâo mémo acabit s'étai fourrà dein lo bou ào syndiquo dè son veladzo, po couilli dâi lins, et l'ein avâi dza on galé fé, quand lo syndiquo li-mémo vegnâi justameint perquie. Po sè sauvâ avoué son fé dè lins, lài faillâi pas sondzi, l'étai trâo tard, lo gaillâ arâi étâ vu et recognu, et ma fai l'arâi du portâ sè tsaussé dévant lo dzudzo dè pé. Mâ coumeint l'étai suti, l'eut bintout trovâ on bié, Ye catsè tant bin que pâo lè lins dein on bosson folliu, soo sa tabatire, preind on blosset dè tabâ, et fâ état dè lo sénâ vai onna bouenna ào bin onna pierra que sè trovâvè quie.

— Que dâo diabio fédè-vo quie, lài fâ lo syndiquo ?

— Ye su à la tsasse, repond l'autro.

— On bio tsachâo ! vo n'ai min dè fusi !

— Oh ! n'ein n'é pas fauta.

— Et coumein fédè-vo ?

— Ao fin c'est on secret ; mâ lo vo deri tot parâi. Vo sédè que quand lè lâivrâs vont ào dzito, le s'arrétont vai le pierrâs po sè soladzi, et ti lè iadzo que le lâi repassont, le cheintont po savâi se l'est bin quie iô l'ont dza passâ. Adon, quand trâovo dâi pétolès vai iena dè clâlio pierrâs, lâô metto on blosset dè

tabà dessus, et quand onna lâivra vint à passà et que le vâo cheintrè, le niclliè cé tabà, que cein la fâ tant éterni, que le s'assomè contrè la pierra, iô ye vé la ramassâ.

Lo syndiquo sè peinsà qu'on appregnâti lè dzo oquie, et s'est bo et bin laissi eimbéguinâ pè stu dzanliâo qu'est returnâ dévai lo né queri sè lins.

POMPON.

PAR J. BARANCY.

Je ne suis pas un méchant garçon, déemandez-le plutôt à tous ceux qui me connaissent, à Mégis, où je tiens la plus belle auberge du pays, celle qui a pour enseigne: *Au Léopard d'Argent!*

Non, je ne suis pas un méchant garçon, et cependant un homme est mort par moi, dans le temps, un pauvre vieux qui, arrivé à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, conservait encore une passion, celle de... Mais commençons par le commencement.

Un matin de décembre, il y a bien long-temps de cela, je quittai le logis muni d'un fusil et, accompagné de mon chien, Tout-Beau, je me dirigeai d'un pas alerte et le cœur léger vers la campagne où n'apparaissait plus que de loin en loin le toit d'une ferme ou d'une chaumine.

Le temps était froid mais sec et le soleil faisait étinceler sur l'herbe rase des prairies, comme sur les branches grêles des arbres, des paillettes de givre qui ressemblaient à autant de diamants.

C'était fort joli, mais je ne songeais guère à admirer ces milliers de petites constellations, ayant l'esprit préoccupé du résultat de ma chasse.

J'avais, la veille, parié avec deux de mes camarades un bon souper à l'auberge que je ne reviendrais pas bredouille selon mon habitude et je voulais gagner mon pari. J'avais d'ailleurs très bon espoir ce matin-là, et mon chien aussi sans doute, car il courrait avec un entrain incomparable. Parfois, il s'arrêtait, humait l'air, me regardait, et ses yeux intelligents semblaient me dire:

— Il n'y a rien par ici, nous trouverons plus loin; suis-moi, voilà tout.

Et je le suivis en toute confiance, car, bien que je n'eusse jamais rien tué avec son concours, je ne l'en accusais pas, ne pouvant le rendre responsable de ma maladresse.

Il me conduisit très loin; mais faut-il l'avouer? Je ne fus pas plus heureux pour cela, et la journée s'écoula pour moi sans autre résultat que beaucoup de fatigue, un peu d'humiliation et pas mal de colère.

Avec cela, je ne savais plus où je me trouvais et la nuit venait. A quelle heure arriverais-je à Mégis et quel serait l'accueil de mon père, dont je ne voulais jamais écouter les conseils en matière de chasse?

Bien que je fusse très las, je hâtais le pas, regardant si je n'apercevais point une ferme où je me reposerais quelques instants et demanderais mon chemin, lorsque, soudain, Tout-Beau s'arrêta et allongea vers la haie que nous côtoyions.

Je l'appelai, mais il ne bougea pas et se mit à aboyer.

Alors, doucement, comprenant qu'il se passait là quelque chose d'insolite, je m'avancai et aperçus arc-bouté en face de mon chien un gros matou dont les prunelles fauves étincelaient dans l'ombre.

D'où venait-il? Peut-être de cette chaumine là-bas? Mais peut-être aussi n'était-ce qu'un chat sauvage comme il y en a beaucoup dans le pays.

Je m'amusai pendant quelques secondes à regarder la mine provocante des deux ennemis, puis je continuai ma route.

— Allons, dis-je à Tout-Beau, laisse ce rôdeur; viens!

Il aboya encore une fois, fit volte-face et m'obéit, mais l'hypocrite matou, profitant de cette retraite inespérée, lui sauta sur l'échine et lui arracha un cri de douleur.

La vilaine et mauvaise bête! J'épaulai mon fusil et, comme elle s'ensuyait au jurement qui venait de m'échapper, je lui envoyai deux balles qui l'étendirent raide.

Tout-Beau, émerveillé de cette adresse dont j'étais si peu coutumier, courut et me rapporta triomphalement le chat que j'enfouis au fond de ma gibecière, histoire de la faire gonfler un peu. Et puis, je ne rentrerais toujours pas bredouille!

J'allai, aussitôt après cet exploit, frapper à la chaumine dont la fenêtre était illuminée.

— Ma bonne femme, dis-je à la vieille qui vint m'ouvrir, voulez-vous me permettre de me chauffer un peu et m'indiquer ensuite la route de Mégis?

Elle me dévisagea et ouvrit toute grande la porte qu'elle tenait entr'ouverte.

— Entrez, monsieur, répondit-elle. Narcisse, ajouta-t-elle en s'adressant à un bonhomme somnolant dans un fauteuil de paille, recule-toi un peu que monsieur ait place au feu. Là, très bien. Asseyez-vous, monsieur.

Elle approcha un escabeau.

— Vous venez de chasser? me demanda-t-elle, tandis que Tout-Beau s'allongeait avec délices devant l'âtre où montaient les flammes roses et bleues. Sans vous commander, êtes-vous satisfait?

— Assez, répondis-je en tapant sur ma gibecière que je me gardai bien d'ouvrir. Seulement, il fait un rude froid et je suis moins adroit lorsque j'ai l'onglée.

— Ça se comprend, monsieur, encore que de courir réchauffe autant qu'une flambée de souches, répliqua-t-elle avec un petit sourire malicieux. Etendez vos jambes, allez ne vous gênez point. Ça n'est toujours pas à la nuitée qu'on peut courir après les lièvres, n'est-ce pas?

Elle parlait d'une voix un peu traînante et ses yeux continuaient à sourire dans son visage sillonné d'infinites petites rides.

Le vieux assis en face de moi ne prononçait pas un mot, mais il me regardait beaucoup, avec une fixité gênante dont elle s'aperçut.

— Ne faites pas attention à lui, me dit-elle, il est en enfance et ça l'étonne de voir une figure inconnue; n'est-ce pas, mon pauvre homme? Ce monsieur est un chasseur, tu sais bien, un chasseur qui tue les lapins.

— Il est méchant, alors! répondit-il gravement. Je n'aime pas qu'on tue les bêtes! Où est Pompon?

— Oh! répliqua-t-elle, Pompon est un galvaudeux; il court les champs, car je ne l'ai

pas vu depuis tantôt; mais il reviendra, sois sans crainte. Ne l'auriez-vous pas aperçu par hasard, monsieur? ajouta-t-elle en se tournant vers moi. C'est un gros chat gris qu'on ne peut tenir au logis depuis quelque temps et mon mari s'en tourmente. Que voulez-vous, il est son unique distraction! Et puis, il faut l'avouer, Pompon est joli, avec des yeux jaunes comme des topazes. Seulement, il a mauvais caractère, et ce qui flatte Narcisse, c'est de pouvoir seul le caresser.

Elle parlait, elle parlait, la bonne vieille, et du coin de l'œil regardait son mari qui l'écoutait bouche béeante.

— J'aime Pompon! affirma-t-il. Pourquoi n'est-il pas là?

— Oh oui, qu'il l'aime! reprit mon hôte, et s'il s'avisa jamais de ne plus rentrer, vrai de vrai, je crois qu'il en mourrait!

Je sursautai sur mon escabeau et un petit frisson me courut sur la nuque.

Ce gros chat d'humeur vagabonde et querelleuse, ce Pompon, l'idole du pauvre infirme quasi privé de raison, je l'avais là, dans ma gibecière pleine et rebondie!

Pris d'un subit malaise et n'osant plus le regarder en face, je quittai presque aussitôt la chaumine.

— Quand vous chasserez de ces côtés, me dit la paysanne en m'ouvrant la porte, venez vous reposer ici, ça me fera plaisir et...

— Laide! interrompit le vieux, vois donc un peu dehors si tu trouves Pompon.

Je me sauva comme si le diable m'empêtrait.

(*La fin au prochain numéro.*)

L'Université.

« N'est pas tot pliési dè bâiré! » se desâi Tardy à sa Lizette, on dzo que ellia fenna avâi mau âo tieu po avâi fifâ trâi verro dè vin que se n'hommo l'avâi d'obedjâ dé bairé polâi férè compeindrè que l'avâi too dè lo bramâ quand l'avâi on bocon tserdzi.

N'a pas étâ non plie tot pliési po ti cliaiâo que sant z'u âi fités dè pè Lozena; et cliaiâo que n'ont pas z'u la tita prâo solida po supporfâ tot lo boucan que lài s'est fé, ant pu regrettâ dè n'itrè pas restâ à l'hotô.

— Eh! pourro Sami, còumeint tè trâovè-tou quie à stâo z'hâorès? se fâ à n'on bravo citoyein, on ami que lo reincontré âo momeint iô s'allâvè reduirè, que n'étai pas lè z'hâorès iô on returné à l'hotô.

— Eh bin, me n'ami Abran, ye su onco tot étourlo; ye vigno dè l'Université, et jamé la quinta! Dévessé reveni hier à né avoué lo tsemin dè fâi dè Ber-tsi, et mé bombardâi se ne mè su pas perdu pè Lozena.

— Còumeint! perdu pè Lozena?

— Et oï ma fâi! Fasant per lé on boucan dè la metsance; lâi avâi dâi troupe dè dzeins que soclliâvant dein dâi groochès musiquès totè dzaunès et y'ein avâi que pétâvont adi *flon, flon, flon*, que cein m'a assordellhi. Et poue, ti cliaiâo drapeaux, cliaiâo ribans rodzo mè fasant